

MAIRIE D'ORTHEZ

EXTRAIT du Registre des délibérations du Conseil municipal

SÉANCE DU 29 JUIN 2021

PRÉSENTS : M. HANON, Maire-Président, MM. GROUSSET, DESPLAT, Mme BAYLE-LASSERRE, M. BOUNINE, Mme ROUSSET-GOMEZ, M. SENSEBE, Mme DE MORO, Adjoint, Mme PICHAUREAU, MM. ARENAS, ETCHEBERTS, DUPOUY, CARRERE, Mme BEUSTE, MM. WILS, VIVES, Mmes BOUBARNE, LAMAZERE, M. COSTEDOAT, Mmes DARSAUT, MARQUEHOSSE, MUSEL, DOMBLIDES, MM. CONEJERO, BERGES, DELTEIL, LABENNE, MELIANDE

ABSENTS/EXCUSES : Mme LEMBEZAT (pouvoir à Mme ROUSSET-GOMEZ), M. LABORDE (pouvoir à M. SENSEBE), Mmes GUICHEMERRE (pouvoir à M. WILS), FOURQUET (pouvoir à Mme PICHAUREAU), LABORDE (pouvoir à Mme DE MORO)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Jeanne LAMAZERE

21 - 90 - DEGREVEMENTS : FACTURES CONSOMMATION D'EAU

Rapport présenté par Sébastien COSTEDOAT, conseiller municipal :

Vu les demandes de dégrèvements concernant plusieurs factures d'eau potable,

Vu le règlement du service public de l'eau potable et notamment l'article 40 fixant les modalités de calcul des dégrèvements sur les consommations d'eau,

Vu l'article R2221-72 du Code Général des Collectivités Territoriales qui liste les dossiers relevant du Conseil municipal après avis du Conseil d'Exploitation.

Suite aux demandes des abonnés sur leur facture d'eau et après examen technique et administratif des services de la Régie des Eaux, il est proposé d'accorder les dégrèvements suivants d'un montant total de 7 211,37 € TTC qui se résument comme suit :

Exercice Session	MO TIF	N° FACTURE	MONTANT TTC DÉGRÉVÉ	
			Budget EAU	Budget ASSAINISSEMENT
2020	Fuite	27619		166,53 €
2021	Fuite	20210800845	253,55 €	289,14 €
2021	Fuite	20210401172	111,92 €	
2021	Fuite	20210401358	767,65 €	
2021	Fuite	20210402007	8,74 €	
2021	Fuite	20210400204	1 486,31 €	
2021	Fuite	20210600232	47,21 €	54,90 €
2021	Fuite	20210501194	183,60 €	292,80 €
2021	Fuite	20210800809	1 670,91 €	1 747,65 €
2021	Fuite	20210400217	27,98 €	102,48 €
TOTAL			4 557,87 €	2 653,50 €

Envoyé en préfecture le 05/07/2021

Reçu en préfecture le 05/07/2021

Affiché le - 5 JUIL. 2021

ID : 064-216404301-20210629-21DEL90-DE

Suite à l'avis favorable du Conseil d'exploitation, qui s'est réuni le 23 juin 2021, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise les dégrèvements présentés.

Ainsi fait et délibéré à ORTHEZ, le 29 juin 2021
Et tous les membres présents ont signé
Pour copie conforme et certificat d'affiche.

Le Maire d'ORTHEZ,
Emmanuel HANON



Affiché en Mairie le